



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 13/01/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature du premier Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique (C2RTE) entre l'État et une intercommunalité creusoise

Madame Virginie Darpheuille, Préfète de la Creuse, et Monsieur Guy MARSALEIX président de la communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche, ont signé jeudi 13 janvier à la Préfecture, le premier Contrat de Ruralité, de Relance et de Transition Ecologique (C2RTE) de la Creuse.

L'expression d'un projet de territoire défini par les collectivités locales

Pendant plusieurs mois, en lien avec l'ensemble des communes membres, la communauté de communes a travaillé pour définir les orientations qu'elle souhaite donner au développement de son territoire. Le C2RTE présente ainsi les priorités et les actions qui ont été retenues pour l'intercommunalité et les communes sur la période 2021-2026, durée du mandat municipal.

Evolutif, il a vocation à intégrer les nouveaux enjeux qui émergeront dans le temps. Il doit réunir en son sein tous les dispositifs contractuels portés par l'État et constituera donc un cadre de référence dans lequel s'inscriront les échanges entre l'État et le territoire de la communauté de communes.

La santé comme priorité

Parmi les principaux besoins de sa population, la communauté de communes a fait le choix de classer comme priorité le renforcement de l'offre de soin. A cette fin, la signature du C2RTE permet d'enclencher sans délai la construction d'un pôle central de santé, installé sur la commune de Genouillac, qui formera un réseau de proximité avec les centres de santé de Bonnat et Châtelus-Malvaleix. L'inscription de ce projet (estimé à 575.000€) dans le C2RTE offre la possibilité d'un abondement supplémentaire de l'État par rapport aux règles classiques de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), portant la subvention jusqu'à 50 % du coût total.

Le pôle central de santé accueillera des spécialistes pour des consultations (pédiatre, dermatologue, psychologue...) et offrira des locaux pour les réunions du réseau des professionnels de santé ainsi qu'un logement pour des stagiaires et des remplaçants. Il répond à la demande des professionnels de santé qui se sont structurés au sein de l'association « Marche Pro Santé 23 », témoignant d'une réelle volonté de conforter et de dynamiser l'offre de soins sur ce territoire.

Les C2RTE, un dispositif concret, opérationnel et différencié pour toute la Creuse

A l'image de Portes de la Creuse en marche, toutes les communautés de communes creusoises sont actuellement engagées dans cette démarche qui vise à répondre aux défis de chaque territoire à travers des réponses concrètes. A travers l'identification de priorités d'intervention, les C2RTE permettent d'engager une action résolue sur des projets adaptés aux différentes réalités locales, en mobilisant l'intervention coordonnée des collectivités, des acteurs privés et de l'État.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse